



# Tourcoing

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**  
**DÉPARTEMENT DU NORD**  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA VILLE DE TOURCOING**

**SÉANCE DU 9 avril 2026**  
**à 18h00**  
**CONVOCATION DU 03/04/26**

Délibération N° Dossier 265628

Présidence de Madame Doriane BECUE MEURIN

-----  
Nombre de Conseillers : 53

**PRÉSENT(E)S :**

Madame Doriane BECUE MEURIN, Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Anaïs DAKHIA, Monsieur Maxime CABAYE, Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Monsieur Salim ACHIBA, Madame Bérengère DURET THURET, Monsieur Peter MAENHOUT, Madame Eglantine DEBOOSERE, Monsieur Pierric DESPLECHIN, Madame Marie-Christine LEJEUNE SORIS, Monsieur Christophe DESBONNET, Madame Martine KLEIN-HOLLEBEQUE, Monsieur Christophe BLOMME, Madame Fabienne CHANTELOUP, Monsieur Bruno VANDECASTEELE, Madame Stéphanie GLORIEUX, Monsieur Jean-Marc VANGILVIN, Monsieur Romain LAZARE, Madame Coralie HUSSENET GOURDE, Monsieur Jean-Marie VUYLSTEKER, Monsieur Pierre DESSAUVAGES, Madame Brigitte LHERBIER MALBRANQUE, Madame Marjane ROUSMANS PIERRÈS, Monsieur Pascal BENOIST, Monsieur Arnaud LE BLAN, Monsieur Eric LATA CZ, Madame Florence TAVERNIER, Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Peggy LE DEAUT ELOY, Monsieur Jean-Baptiste GLORIEUX, Madame Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Madame Laetitia GUYART, Monsieur Eric BUYSSECHAERT, Monsieur Eden BESSER, Madame Laura LEPLA, Monsieur Lionel PEREIRA, Monsieur Anthony HENRY, Monsieur Ali BENFIALA, Madame Cherifa KEHILA, Monsieur William ROGER, Madame Jacqueline BERCKER, Madame Emilie CROËS, Madame Dalil DIAB, Madame Sylvie MARTIN, Monsieur Jean-Claude GUELL, Monsieur Bastien VERBRUGGHE, Monsieur Karl DELCOURT, Madame Camille SZYMANSKI

**EXCUSÉ(E)S REPRÉSENTÉ(E)S :**

Madame Claire MARAS BUCZKOWSKI par Madame Isabelle MARIAGE DESREUX, Madame Marie-Christine LEMESRE MARTIN par Madame Anaïs DAKHIA, Madame Christine BERNOT par Monsieur Olivier CANDELIER, Madame Anne-Sophie BRANQUART par Madame Bérengère DURET THURET

**AMENDEMENTS À LA DÉLIBÉRATION N°2  
PRÉSENTÉS AU NOM DU GROUPE UNIS  
POUR TOURCOING**

Rapport de **Monsieur  
VERBRUGGHE Bastien**

Mesdames, Messieurs,

Eu égard à l'importance de cette délibération qui va régir le fonctionnement de ce Conseil, pour la mandature qui débute, nous soumettons à cette assemblée les amendements suivants :

Pour l'article 2, nous proposons la réintégration du paragraphe suivant, qui était présent dans le règlement antérieur, en avant dernier alinéa :

**« Toute affaire qui doit donner lieu au vote d'une délibération doit être préalablement soumise aux commissions compétentes, sauf urgence justifiée »**

Pour l'article 15 alinéa 3, nous proposons également de revenir à l'ancienne rédaction :

**« L'examen de l'ensemble des vœux soumis au Conseil municipal n'excédera pas trente minutes au total. Les vœux présentés au nom des groupes politiques seront examinés en priorité »**

Pour l'article 16 alinéa 2, le délai de dépôt des questions orales d'actualité est rallongé de 3 jours francs ce qui peut poser problème, certaines questions pouvant découler à la fois des informations fournies avec le tableau des décisions L2122 ou des comptes rendus des commissions, documents qui sont souvent transmis à quelques jours du Conseil. Par ailleurs, le format proposé en 1500 caractères et espaces nous paraît restrictif. Nous proposons donc la rédaction suivante :

**« Il devra préalablement en avertir le Maire, deux jours francs au moins, avant la séance, sauf en cas d'urgence, sur laquelle le Conseil municipal se prononcera, ce qui permettra alors à la question orale d'être déposée en début de séance. Le texte contient un exposé des faits, une argumentation et une question. Sa rédaction ne devra pas excéder le recto d'une feuille format A4 »**

Pour l'article 24, nous sommes favorables au maintien de la tradition républicaine de confier la vice-présidence de la commission 1 à l'opposition, nous proposons donc pour le troisième paragraphe de cet article la rédaction suivante :

**« Le Maire est de droit le Président de chaque commission. Chaque commission désigne en son sein un(e) vice-président(e) chargé (e) de suppléer le Maire en cas d'absence. La vice-présidence des commissions respecte le principe de parité femmes-hommes. La vice-présidence de la commission 1 Finances et Administration Générale est confiée à un membre de l'opposition. »**

Pour l'article 33, la nouvelle rédaction nous paraît trop succincte et impropre à gérer les éventuelles évolutions de ce règlement intérieur, aussi nous proposons de revenir à une rédaction inspirée du dispositif du règlement antérieur.

**« Il est établi une commission du règlement intérieur. Cette commission, présidée par le Maire ou son représentant, est composée de chaque président de groupe, ou son représentant.**

**La commission du règlement intérieur du Conseil municipal a été créée pour la durée du mandat. Le présent règlement peut faire l'objet de modifications à la demande du Maire ou d'un président de groupe. Le Maire ou le Vice-président de la**

**commission du règlement intérieur convoque la commission pour examiner les demandes. »**

42 CONTRE	<b>Groupe « Vive Tourcoing avec Doriane BÉCUE »</b>
6 ABSTENTIONS	<b>Groupe « Tourcoing Insoumise »</b>
5 POUR	<b>Groupe « Unis pour Tourcoing »</b>

Rejetés

Le Conseil  
Adhère aux propositions ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,  
Certifié conforme,  
Madame Le Maire de Tourcoing Doriane BECUE



Le secrétaire de séance

Anthony HENRY



Date de publication : 16/04/2026

Réception au contrôle de légalité :

Référence technique :